



# Actu de la Voirie

Fédération Wallonne des Entrepreneurs de travaux de Voirie

**Le 29 avril, la FWEV-Hainaut organisait une conférence à l'intention de tous les entrepreneurs ( gratuites pour les membres de la FWEV ) à propos de la nouvelle réglementation des marchés publics.**

Cette conférence était donnée par Madame Huguette Dardenne, juriste à la Confédération Construction, spécialisée en Marchés Publics. Un exemplaire de sa présentation Power Point est disponible pour les membres de la FWEV sur notre site internet.

<http://www.confederationconstruction.be/fwev/Documentsutiles.aspx>

D'autre part, la FWEV a désigné trois représentants au GT01 de Qualiroutes en charge de rédiger les futures clauses administratives qui remplaceront l'actuel Chapitre A de Qualiroutes. Il est prévu que ces nouvelles clauses administratives soient publiées le 1 juillet sur le site internet Qualiroutes et mises en application pour tous les chantiers publiés à partir de cette date.